

Évaluation du quatrième Forum sur la gouvernance de l'internet, Sharm El-Sheikh, 15-18 novembre 2009

26 novembre 2009, Johannesburg, Afrique du Sud-- L'Association pour le progrès des communications, le plus ancien réseau en ligne des organisations de la société civile travaillant sur les TIC et la justice sociale, reconnaît l'importance du Forum sur la gouvernance de l'internet qui offre une occasion sans pareil de débat et de dialogue entre les parties prenantes, et souhaite qu'il se poursuive. Nous évaluons ici le quatrième forum qui a pris fin le 18 novembre 2009 et nous formulons un certain nombre de recommandations pour l'avenir.

Reconnaissance accrue de l'importance des droits humains dans la gouvernance de l'internet

Les droits humains ont occupé une plus grande place cette année comme en témoigne les ateliers et les sessions plénières. Le plus frappant a été le consensus parmi les panélistes de tous les groupes de parties prenantes de la session plénière sur « Sécurité, Ouverture et Protection de la vie privée » sur le fait que la protection de la vie privée et la sécurité ne doivent pas être mis en opposition ni considérés comme des priorités conflictuelles qui doivent s'équilibrer. Les deux ont la même importance.

Les ateliers portant sur les médias sociaux et la liberté d'expression, la liberté d'information et les droits à la sexualité ont tous conclu que les interventions techniques, juridiques et autre visant à réguler l'utilisation de l'internet doivent s'appuyer sur des instruments des droits humaines reconnus au niveau international et laisser aux gens la liberté de contrôler leur identité, leurs actions, leurs interactions, leurs expressions et leurs données en ligne.

On en est arrivé à un large consensus sur le fait que le développement de l'internet doit prendre en compte les cadres des droits humains qui existent déjà (p.ex. la Déclaration universelle des droits de l'homme) qui peuvent assurer le renforcement des droits individuels et collectifs en matière de communication en ligne. Les participants ont été nombreux à convenir que le FGI devrait définir des mécanismes concrets pour défendre, garantir et maintenir les droits de l'internet dans la pratique et contribuer à relever les défis énoncés aux niveaux national et international pour le développement de règlements et de lignes directrices appuyant l'application des cadres sur les droits.

À l'atelier sur la régulation du contenu et les droits à la sexualité organisé par le Programme des femmes d'APC (PARF d'APC) et à l'atelier du Forum

alternatif sur le droit, les participants ont soutenu que la sensibilisation des usagers aux risques possibles dans un monde de plus en plus réseauté doit intégrer une approche positive axée sur les droits sexuels afin de répondre au potentiel à la fois positif et négatif de l'internet, en particulier concernant les enfants. Une trop grande insistance sur les « dangers » de l'internet risque de compromettre son utilisation généralisée par tous les utilisateurs, jeunes et vieux. Comme l'a recommandé Wieke Vink de la Coalition des jeunes pour les droits à la santé sexuelle et la santé génésique : « Ce que nous pouvons faire – ce que nous devons faire, c'est de sortir des sentiers battus en ce qui concerne l'âge approprié pour accéder à la pornographie et développer un contenu plus juste et plus ouvert sur le plan du genre, et c'est encourager les gens à protéger leur santé sexuelle, p. ex. En utilisant des préservatifs – dans le monde en ligne et hors ligne ».

APC convient avec de nombreux groupes de la société civile que l'on doit demander à nouveau que les droits humains fassent partie des principaux thèmes du cinquième FGI qui se déroulera en Lituanie en 2010.

Réseautage social, médias et droit à la vie privée

Les médias sociaux ont été le sujet de la session finale sur les nouveaux enjeux et de divers ateliers qui ont attiré l'attention sur les préoccupations des internautes. Ces préoccupations concernaient notamment le droit à la vie privée, le droit à l'anonymat en ligne, le droit d'effacer et d'oublier, l'impact des données utilisées à des fins autres que celles prévues par les utilisateurs, les données recueillies à l'insu des utilisateurs et les utilisateurs qui ne savent pas ce que l'on sait d'eux.

APC se réjouit de voir que ce thème occupe une plus grande place au FGI. Le pouvoir de l'internet se manifeste aujourd'hui dans les contenus produits par les utilisateurs, le partage des contenus et l'utilisation des outils de réseautage social pour mobiliser contre l'oppression et la répression. Il est crucial que les politiques et la régulation permettent tout cela tout en protégeant chacun contre les abus.

Ce sujet a donné lieu à des discussions intéressantes sur l'éducation des utilisateurs. Certains ont estimé que l'on doit en priorité enseigner très tôt aux enfants leurs droits à la vie privée et à une utilisation sûre de l'internet. D'autres ont estimé que les enfants et les adolescents utilisent de plus en plus l'internet comme ils l'entendent et que les tentatives de les guider seront probablement vouées à l'échec.

APC estime que les défenseurs de la protection de la vie privée doivent trouver le moyen d'exprimer leurs préoccupations d'une façon qui parle aux internautes et la communauté de l'internet devrait envisager d'établir des normes permettant de mieux informer les utilisateurs lorsqu'ils s'inscrivent

sur des sites de réseautage social. Lorsqu'ils utilisent ces services, ils doivent pouvoir exercer un contrôle sur leurs données et leur vie privée, et dans la mesure du possible, créer les outils techniques et juridiques qui leur permettent de le faire de façon très simple. Les propriétaires et les administrateurs des sites de réseautage social doivent faire preuve de transparence et répondre de leurs politiques sur la protection de la vie privée et permettre aux utilisateurs d'exercer un contrôle. La nécessité d'une recherche et d'un dialogue sur les politiques et la régulation et sur le comportement des utilisateurs et des entités commerciales est apparue évidente et le FGI est l'espace idéal pour poursuivre cette étude.

Accès¹

Lors des trois premiers FGI, l'accès a été un thème prioritaire pour APC. Nous avons publié un document en 2008² sur le consensus réalisé concernant les rôles des différentes parties prenantes (gouvernement, société civile, entreprises, etc.) et l'importance d'une cohérence entre les politiques sur les TIC et le développement et la régulation dans l'intérêt public. Pour le FGI 4, le défi consistait à faire fond sur ce consensus et à montrer des pratiques originales d'opérateurs et de régulateurs qui ont réussi à améliorer l'accès à l'internet. Malheureusement, la possibilité de parler de stratégies réalistes n'a pas été mise à profit et la proposition exprimée à la session de récapitulation du FGI de 2008 de tenir de petites tables rondes sur les questions faisant consensus a été abandonnée et le potentiel d'une nouvelle manière de participer a été perdu.

APC a été particulièrement préoccupée par le fait que pour de nombreux acteurs, la généralisation du mobile semble avoir réglé le problème de l'accès. Bon nombre de régions du monde ont encore besoin d'un déploiement considérable de fibre optique pour donner un accès abordable à des gens pour lesquels la connectivité du dernier kilomètre ou du dernier mètre est ou sera sans fil. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance des dorsales large bande aux niveaux international, régional et national.

Très peu de gens peuvent – pour le moment – bien parler de la large bande mobile. Lorsqu'on parlait de dispositifs mobiles, c'était essentiellement en rapport avec les téléphones intelligents et leur facilité d'utilisation pour le réseautage social. L'internet mobile a une très grande potentialité et règlera les questions d'accès pour des milliards de gens, en particulier si on utilise des modèles de télécoms bon marché qui permettent un accès internet « à la carte ». Il faut également des stratégies nationales de large bande qui désignent les principaux acteurs et fixent leurs responsabilités ainsi que des cibles pour le déploiement de la large bande au profit de la majorité de nos populations.

Le coût et l'abordabilité demeurent au cœur du problème de l'accès. Les régulateurs ne réussissent pas encore à prévenir les pratiques des grands opérateurs comme les tarifications excessives et les comportements anticoncompétitifs. Pourtant, le débat autour de l'élimination des monopoles sur les passerelles internationales et les frais de connexion à des conditions abusives – en particulier en Afrique et en Amérique latine – est absent du FGI. Voilà une question pour laquelle le dialogue et la transparence sont absolument nécessaires et le FGI est l'espace idéal pour lancer ce genre de discussions.

Ces préoccupations n'ont été que partiellement abordées pendant le FGI, mais l'accès est désormais une composante importante de la gouvernance de l'internet. La promotion de stratégies de large bande qui abordent ces questions sont essentielles à la prochaine étape de l'évolution de l'internet en tant qu'espace pour l'échange d'informations, l'éducation et la culture et comme plateforme pour les contenus produits par les utilisateurs et la démocratie participative.

Un programme de développement pour le FGI

Le développement, y compris la mesure de l'impact du développement durable, a été mis de l'avant dans de nombreux ateliers et dans la session plénière sur la gouvernance de l'internet à la lumière des principes du SMSI. Les participants ont estimé qu'à l'exception de l'accès, les questions de développement n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient.

La participation des pays en développement a été très faible et une des priorités du prochain FGI devra être de la renforcer. La responsabilité en revient non seulement au secrétariat et aux organisateurs des ateliers, mais aux parties prenantes des pays en développement elles-mêmes. Mais il faudra trouver une solution au problème des ressources financières, en particulier pour appuyer la participation de la société civile, des chercheurs et des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement.

Pour ce faire, il faudra notamment aider les intervenants et les animateurs de session des pays en développement. Pendant ce FGI, il était clair que les questions et les observations étaient plus nombreuses lorsque les présidents, animateurs et intervenants des sessions venaient de pays en développement.

L'élaboration d'un programme de développement pour la gouvernance de l'internet aiderait le FGI à traiter d'un certain nombre de sujets comme le renforcement des capacités, la participation des pays en développement à la gouvernance de l'internet et au FGI et des questions de fond qui intéressent les parties prenantes des pays en développement.

Perspectives régionales

Les FGI nationaux et régionaux continuent de prendre de l'ampleur, un signe évident de l'impact du FGI. Le programme de cette année comprenait un panel sur les perspectives régionales. Nous pensons que ces espaces ont un rôle important à jouer pour relier les dimensions nationales, régionales et mondiales de la gouvernance de l'internet au sein du FGI dans un cadre politique global. Le FGI doit trouver les moyens de prendre en compte plus systématiquement les contributions régionales dans son programme mondial. De plus, les processus régionaux et nationaux doivent être eux-mêmes renforcés et la nature et le caractère de ces processus doivent être définis par les acteurs régionaux, nationaux et locaux.

APC craint qu'en l'absence d'un plus grand nombre de FGI régionaux, les problèmes de certaines régions ne sont pas abordés au FGI. Nous demandons instamment aux participants de régions comme l'Asie centrale, les États insulaires et l'Afrique du Sud où ne sont pas organisés des forums régionaux de s'engager à le faire l'an prochain.

Ressources internet critiques (RIC)

La session plénière sur les RIC a traité de la nouvelle Affirmation des engagements³ entre le gouvernement américain et l'ICANN, considérée comme une étape importante pour la gouvernance de l'internet. L'Affirmation a modifié l'état d'esprit au FGI puisque les anciennes prises de position contre le contrôle américain exercé sur l'ICANN ne sont plus aussi vigoureuses. Les parties prenantes participent beaucoup plus facilement aux discussions critiques sur la gestion de l'internet. Il n'en reste pas moins que le contrôle que les États-Unis exercent sur les serveurs racines reste un sujet controversé et APC a proposé que la responsabilité des serveurs racines soit retirée à l'ICANN le plus rapidement possible.⁴

Application des principes du SMSI: Vers un code de bonnes pratiques sur l'accès à l'information, la transparence et la participation⁵

Cette initiative conjointe entre le Conseil de l'Europe, l'UNECE et APC a fait progresser les consultations avec les parties prenantes sur un projet de code de bonnes pratiques qui a été bien accueilli; un certain nombre d'institutions de gouvernance de l'internet ont participé à l'étude du code et se sont dites prêtes à l'utiliser pour évaluer leurs processus dès que la prochaine version sera disponible⁶. Le document provisoire recommande que:

- Le développement et l'administration des politiques et normes de l'internet soient ouverts, transparents et inclusifs

- Les organisations actives dans la gouvernance de l'internet diffusent les informations sur leur travail dans plusieurs langues
- Les possibilités de participer aux travaux des entités chargées de la gouvernance de l'internet soient largement annoncées
- Les entités chargées de la gouvernance de l'internet encouragent activement tous ceux qui sont touchés par les décisions qu'elles prennent, et indépendamment de leur emplacement et de leurs ressources financières, participent à leurs travaux
- Toute information pertinente à la gouvernance de l'internet et au processus décisionnel soit rendue publique
- Les organisations devraient revoir régulièrement leurs politiques et pratiques concernant l'information, la participation et les processus décisionnel.

Le Code des bonnes pratiques est un instrument susceptible de jouer un rôle dans la mise en œuvre concrète des principes du SMSI concernant le multilatéralisme, la transparence, la démocratie et la participation multipartite à la gouvernance de l'internet. Anriette Esterhuysen d'APC a co-animé la session plénière sur la gouvernance de l'internet à la lumière des principes du SMSI⁷. La session a porté sur la mesure dans laquelle le FGI s'est acquitté de son mandat aux termes du paragraphe 72.i du Programme de Tunis sur la société de l'information consistant à « promouvoir et évaluer régulièrement la concrétisation des principes du SMSI dans les processus de gouvernance de l'internet ». Il est devenu évident au cours de cette session que les principes du SMSI comportent certaines lacunes en ce qui concerne la promotion des droits humains et le développement dans la gouvernance de l'internet.

Participation

La participation insuffisante des pays en développement a déjà été mentionnée. Tout aussi importante est la participation des femmes. Pour que le FGI soit une véritable plateforme multipartite, il va falloir prendre sérieusement en compte l'écart de genre encore très évident à tous les niveaux de l'accès et de la participation à ce forum, dont la préparation du programme, la représentation et la diversité dans chaque groupe de parties prenantes.

Sur une note plus positive, on a constaté la participation des jeunes et une participation à distance plus efficace. Il semble y avoir eu une baisse marquée de l'âge moyen des participants de cette année. Il faut s'en féliciter à un moment où nous abordons de nouveaux enjeux comme la contestation des politiques publiques que rend possible le réseautage social.

Pourtant, à bon nombre des ateliers et aux sessions plénières sur les questions touchant les jeunes, les jeunes conférenciers étaient absents. La participation à distance, qui reste encore difficile parfois, a mieux fonctionné que pour les FGI précédents. Nous voulons féliciter tous ceux qui ont œuvré en ce sens et remercier les participants à distance pour avoir fait l'effort de se joindre au forum.

Préoccupations soulevées par le FGI de 2009

Incident de l'affiche d'ONI

Le premier jour du FGI, à un événement organisé à l'heure du déjeuner par Open Net Initiative, une affiche faisant la promotion d'un livre intitulé « Access Controlled » a été retirée par le personnel de sécurité sous prétexte qu'il contenait une phrase soit disant en infraction de la politique de l'ONU. La phrase en question se lisait « la première génération des contrôles internet était surtout composée de cloisonnements aux principales passerelles internet; la fameuse « Muraille de Chine » est un des premiers systèmes de filtrage nationaux de l'internet ». Apparemment, le bureau de la sécurité des Nations Unies a eu peur de déplaire aux responsables du [gouvernement](#) chinois assistant au [FGI](#). APC comprend très bien que le FGI ait à respecter les protocoles et les politiques de l'ONU, mais il est dommage que certains gouvernements, de par leur pouvoir et position, utilisent les protocoles pour étouffer le débat et les discussions sur des sujets liés à la gouvernance de l'internet, l'objectif même du FGI.

Session honoraire du pays hôte

Le dernier jour du FGI, Mme Suzanne Mubarak, la femme du président de l'Égypte, a animé une session. L'événement et les changements de programme provoqués n'ont été annoncés aux organisateurs des ateliers et des sessions plénières que deux jours avant le début du Forum. L'insertion de cet événement non programmé le dernier jour du Forum par le pays hôte a perturbé les travaux. Le déploiement de sécurité nécessaire, notamment l'interdiction d'apporter les téléphones mobiles et les appareils photo sur place, a nui au climat ouvert et constructif caractéristique du FGI et a déparé les efforts autrement exemplaires déployés par le ministère égyptien des technologies de la communication et de l'information pour accueillir le FGI.

L'avenir du FGI

APC s'est exprimé en faveur de la poursuite du FGI au-delà de l'expiration de son mandat de cinq ans en 2010 lors de la session de récapitulation⁸. Nous avons mis de l'avant l'intérêt des FGI nationaux et régionaux et proposé

l'adoption de FGI thématiques afin d'étudier des questions plus en profondeur entre les rencontres annuelles.

Conclusion et recommandations

Le quatrième FGI a fait preuve d'un peu plus de prudence concernant les innovations ou la discussion de nouveaux sujets controversés. Cette prudence est attribuable en partie au processus d'examen et à la volonté de ne pas déplaire à quiconque lorsque son avenir est en jeu. L'affirmation des engagements du gouvernement Américain qui accorde une plus grande indépendance à l'ICANN a également apaisé les débats litigieux des derniers FGI sur la gestion des ressources internet critiques et le renforcement de la coopération sur les principes de politique publique touchant cette gestion. La question de la diversité linguistique a surgi avec force bien que dans l'optique des noms de domaines internationalisés. Le consensus sur le fait que la protection de la vie privée et la sécurité sont des aspects également importants de la gouvernance de l'internet plutôt que des questions critiques conflictuelles ouvre la voie à une discussion sur une norme internationale sur la protection de la vie privée. Voilà peut-être des signes de maturité – le FGI a peut-être atteint un certain équilibre et s'accepte comme espace ouvert pour un dialogue constructif et prospectif.

Pour l'avenir, APC aimerait faire les recommandations suivantes:

1. FGI régionaux et nationaux

APC en tant que co-organisateur des FGI en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique de l'Est appuie l'idée de FGI régionaux où l'on définit les priorités régionales et qui permettent une plus grande participation des multiples parties prenantes au niveau régional. Nous pensons que les FGI nationaux sont un mécanisme très utile pour apprendre, résoudre des problèmes, mener des actions collectives et établir des partenariats entre les parties prenantes au niveau national. Nous pouvons nous engager à participer à l'organisation de FGI régionaux en Afrique du Sud, en Europe du Sud et en Asie du Sud-est – des régions dont nous estimons qu'elles ne participent pas suffisamment aux FGI mondiaux.

2. FGI thématiques

Pour répondre au besoin de discussions plus approfondies sur certaines questions dans le cadre d'un FGI arrivant à maturation, APC recommande l'adoption de FGI thématiques entre les FGI mondiaux. Les FGI thématiques seraient des forums permettant à des spécialistes des différents groupes de parties prenantes d'aborder des questions précises plus en profondeur et de communiquer les résultats à la communauté de l'internet en général ou à des institutions en particulier.

Parmi les questions nécessitant une étude multipartite plus approfondie qui sont ressorties du FGI 2009, citons la formulation de normes mondiales sur la protection de la vie privée, la formation et l'éducation des utilisateurs, l'avenir des serveurs racines et un programme de développement sur la gouvernance de l'internet.

3. Sessions plénières sur le développement et les droits humains

Comme nous l'avons vu, nous croyons que le prochain FGI devrait comprendre une session plénière sur les droits humains dans le cadre de la gouvernance de l'internet et un programme de développement pour la gouvernance de l'internet. Nous proposons que l'on élabore un aperçu des sujets susceptibles de constituer un programme de développement au FGI et que l'on en parle juste avant la consultation ouverte de février 2010. Ce document pourrait ensuite être présenté aux FGI régionaux afin d'obtenir des commentaires.

4. Dotation du secrétariat du [FGI](#)

Depuis ses débuts, le FGI a établi un écosystème adaptatif dans lequel les parties prenantes contribuent sur un pied d'égalité. Il s'agit d'une dimension importante qui repose sur l'administration adroite et prudente du FGI par le secrétariat sous la direction efficace et diplomatique de Nitin Desai et Markus Kummer. Le rôle essentiel du secrétariat sous sa forme actuelle pour le succès du FGI ne saurait être sous-estimé. Il a été beaucoup question d'un changement du statut du secrétariat qui serait davantage intégré dans le système de l'ONU. Nous estimons que le FGI doit continuer de fonctionner sous les auspices de l'ONU tout en visant constamment à renforcer sa nature multipartite. Pour que le FGI continue de progresser dans l'accomplissement de son mandat, le secrétariat doit disposer des ressources nécessaires.

Certaines parties prenantes pensent que les pays qui offrent un soutien financier au FGI ont plus d'influence sur le programme annuel en raison de leur financement du secrétariat. Nous n'avons pas trouvé de preuves étayant cette affirmation. Le secrétariat doit être indépendant de toute forme d'influence. Nous proposons l'adoption d'un mandat pour les donations afin de protéger l'Indépendance du secrétariat. Un fonds spécial pour les déplacements des conférenciers des pays en développement, qui soit accessible et géré de façon transparente par un groupe multipartite, devrait être créé pour éviter qu'une partie prenante exerce une influence indue sur la sélection des participants financés au FGI.

5. Réunions des groupes consultatifs multipartites et consultations ouvertes

Nous proposons la prolongation de deux jours des consultations ouvertes et la réduction de la réunion MAG à une journée de façon à optimiser l'ouverture du processus qui permet de recevoir les contributions et d'en débattre.

6. Formats de réunions innovatrices et originales

Nous recommandons que le FGI continue de créer des formats de réunion innovateurs et originaux. Les suggestions faites au début de l'année lors des consultations ouvertes sur le programme du FGI en vue d'avoir des tables rondes visant à réaliser un consensus sur des sujets comme l'accessibilité, l'accès ou la protection des enfants n'ont pas été adoptées. Les super sessions représentent un progrès. Ayant duré trois heures, les animateurs ont pu associer plus facilement les participants à distance aux ateliers. Nous estimons qu'il faut tenter à nouveau de faire l'expérience des tables rondes au FGI 5.

7. Apprendre des expériences pour faire le point et aller de l'avant

Nous encourageons le secrétariat et les hôtes des quatre premiers FGI, la Grèce, le Brésil, l'Inde et l'Égypte, à se réunir pour faire état des enseignements tirés de l'accueil des FGI et de présenter un rapport au secrétaire général de l'ONU et à la Commission sur les sciences et la technologie pour le développement (CSTD) dans le cadre de la réflexion sur la poursuite du FGI.

Finalement, nous aimerions remercier tous ceux qui ont contribué au quatrième FGI : le gouvernement de l'Égypte, le secrétariat du FGI, le groupe consultatif multipartite, les coalitions dynamiques et les organisateurs des ateliers, les bailleurs de fonds, les conférenciers et les animateurs, les bénévoles égyptiens qui ont assuré le soutien technique et logistique et tous les participants qui font tout l'originalité de cet événement.

¹À ce FGI, l'accès a été abordé très largement en incluant la connectivité, l'abordabilité, la diversité linguistique, la culture numérique et l'accès des personnes handicapées.

²<http://www.apc.org/en/pubs/issue/openaccess/all/building-consensus-internet-access-IGF>

³<http://www.icann.org/en/announcements/announcement-30sep09-en.htm#affirmation>

⁴http://www.intgovforum.org/cms/2009/sharm_el_Sheikh/Transcripts/Sharm%20El%20Sheikh%2016%20November%202009%20Managing%20Critical%20Internet%20Resources.pdf (Voir l'intervention de Willie Currie)

⁵http://www.intgovcode.org/index.php/Main_Page

6 Les institutions participantes comprenaient la Internet Society (ISOC), le World Wide Web Consortium et l'ICANN.

7 http://www.intgovforum.org/cms/2009/sharm_el_Sheikh/Transcripts/Sharm%20El%20Sheikh%2017%20November%202009%20IG%20in%20Light%20of%20WSIS.pdf

8 http://www.intgovforum.org/cms/2009/sharm_el_Sheikh/Program.MainSessions.html